Offre de formation 2018

Formation - PILOTER UNE CELLULE DE CRISE

Public concerné

Elus des communes et des EPCI à fiscalité propre adhérents à l'Association des Maires de Haute-Savoie.
Personnels des collectivités adhérentes à l'Association des Maires.

Intervenant(s)

Mathias LAVOLE - ***Responsable du pole formation - Institut des Risques Majeurs de Grenoble (IRMA)***

Objectifs et programme

PROGRAMME :

- Fondements et contexte règlementaire du Plan Communal de Sauvegarde
- Organisation départementale des secours
- Le Plan Communal de Sauvegarde : méthodologie d'élaboration
- Présentation de retours d'expérience
- Exercice sur table

OBJECTIFS :

- Appréhender le concept de situation de crise, les rôles et responsabilités des acteurs de la gestion de la crise
- Mettre en place, faire fonctionner et piloter une cellule de crise (le poste de commandement communal - PCC)
- S'initier à la gestion d'une situation de crise à travers un exercice de mise en situation sur table au cours de la formation
- S'initier à la communication de crise, les fondamentaux
- S'approprier les outils pour être en capacité de réaliser, sur son territoire, un entrainement sur table

LES + DE CETTE FORMATION :

- **Mise en situation des participants à travers un exercice de simulation sur table et atelier associé de débriefing à chaud**
- Présentation de retours d'expérience issus de l'expérience de l'intervenant expert
- Pédagogie interactive
- Ressources documentaires mises à disposition

Dates, lieux et horaires

Date et lieux : **Jeudi 22 février 2018 à BONNEVILLE (Agora - 42 Avenue de la Gare, 74130 Bonneville)**
Horaires : **9h-17h (déjeuner inclus)**

Groupe limité à 30 personnes.

BULLETIN D'INSCRIPTION – Formation « Piloter une cellule de crise »

Commune/Intercommunalité : ……..

Adresse mail : ……

Participants : Nombre : …….

Prénom - NOM Qualité Adresse mail (si différente de l'adresse indiquée ci-dessus)

……

……

Numéro(s) de portable où joindre les participants en cas de besoin (annulation, changement de lieu ou autre):

……

……

Participera(ont) à la formation du jeudi 22 février 2018 à BONNEVILLE (Agora) de 9h à 17h

Frais d'inscription

50 euros par personne la journée de formation (déjeuner inclus)

Modalités d'inscription

Bulletin réponse à retourner par mail : secretariat@maires74.asso.fr

Inscription avant le 19 février 2018

ATTENTION : L'INSCRIPTION AUX DEUX JOURNEES CONSECUTIVES DE FORMATION EST OBLIGATOIRE et LIMITEE A UN GROUPE DE 30 PERSONNES MAXIMUM

Les demandes d'inscription des participants sont prises en compte selon l'ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles.

Votre inscription ne sera vraiment validée qu'après envoi d'un **mail de confirmation de notre part**.

Le règlement (50 € par participant) est à effectuer à réception de la facture. Toute inscription non annulée dix jours avant le début de la formation est due.

L'Association des Maires de Haute-Savoie se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session si le nombre

Cachet de la Mairie/l'EPCI et Signature du Maire/Président (obligatoires en cas de paiement de la formation par la collectivité) :

En cas d'utilisation du DIF ELUS, aucun accord du Maire/Président n'est requis. Nous consulter pour plus d'informations à ce sujet.

MAISON DES MAIRES 58 Rue Sommeiller – 74 000 ANNECY
Services Généraux – Tél : 04 50 51 47 05 – Télécopie : 04 50 52 71 35
Site internet : www.maires74.asso.fr – Courriel : secretariat@maires74.asso.fr